

QUESTION DE... prof

Les religions légitiment-elles l'inégalité entre hommes et femmes ?

Claude Hazan, professeur d'histoire, Paris

Il est évident que les systèmes religieux ont contribué à asseoir l'inégalité entre les sexes. Dans les religions monothéistes – qu'il s'agisse du judaïsme, du christianisme et de l'islam – l'emprise du masculin est prégnante, ne serait-ce que par le fait que Dieu, unique et tout-puissant, est pensé au masculin. De fait, les religions du Livre sont très marquées par une pensée patriarcale, où les femmes sont considérées comme inférieures aux hommes, auxquels elles doivent être soumises, tandis que le pouvoir religieux et l'accès au sacré est réservé aux hommes. Il faut souligner que ce sort peu enviable réservé à la gent féminine n'est pas exclusif aux monothéismes. Force est de constater que toutes les grandes traditions religieuses, y compris le bouddhisme tibétain, que l'on a tendance à idéaliser, sont empreintes d'un vieux fonds de misogynie plus ou moins latent.

Cependant, les textes religieux sont le fruit de leur époque. La notion d'égalité entre l'homme et la femme est récente. La première

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, due à Olympe de Gouges, date de 1791 et de la Révolution française, période peu favorable à la religion (en l'occurrence catholique). Les grands textes fondateurs des religions émanent de civilisations ou d'époques où cette notion n'avait aucun sens. Quand l'apôtre Paul écrit : « *Le chef de la femme, c'est l'homme* » (1 Corinthiens 11, 3), ou encore « *que vos femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de parler* » (1 Co 14, 34), il ne fait qu'exprimer une évidence pour ses contemporains.

Par ailleurs, le message des grands livres religieux est loin d'être exclusivement misogyne. Ainsi, Jésus était très proche des femmes, à une époque où elles étaient pourtant reléguées au second plan, et Paul a une affirmation très forte, lorsqu'il dit « *Il n'y a plus ni homme ni femme* » (Galates 3, 28), exprimant l'idée qu'hommes et femmes sont potentiellement égaux en Christ. Mahomet, de son côté, a limité à 4 le nombre d'épouses pour chaque homme (Coran 4, 3), alors qu'il n'y avait pas de limite de nombre auparavant. Ce faisant, il énonce une règle sociale destinée à protéger les femmes de la promiscuité et les hommes du célibat forcé. Quant au fameux voile dit « islamique », c'est une pratique remontant à l'Antiquité, donc bien avant l'islam, et n'ayant initialement rien à voir avec la religion.

Malgré la structure patriarcale des trois religions monothéistes, des femmes ont pu accéder à des possibilités d'action, dans un cadre religieux ou grâce à leur culture. Moniales musiciennes du Moyen-Âge, religieuses missionnaires, supérieures de congrégations catholiques du XIX^e siècle aux pouvoirs parfois importants, femmes protestantes engagées vers 1900 dans le combat pour l'émancipation du « sexe faible » et, plus près de nous, théologiennes féministes revisitant la Bible : ces situations incitent à nuancer la vision critique du rôle des religions dans l'asservissement des femmes. À l'heure actuelle, de plus en plus de musulmanes portent le voile tout en affichant leurs convictions féministes, bousculant les conceptions occidentales traditionnelles du féminisme.

Au fond, les traditions religieuses n'ont fait que sacraliser des usages séculaires. Les textes sacrés sont le fruit d'une époque et d'un contexte, et leur lecture ne saurait être immuable. ■

VIRGINIE LAROUSSE, rédactrice en chef du Monde des Religions.

Laïcité & Religions

Lettre mensuelle créée par le Monde des Religions
MALOSHE 1985 PUBLICITE 010101010101010101
60, boulevard Auguste Blanqui, 75109 Paris cedex 13

Directeur de la publication : Virginie Larousse

Impression : Cote Impression, rue Denis Papin, 21 de La Motte, 93811 Noisy-le-Grand
Commission paritaire : 0913/00010
ISSN : 1950-1085 - Dépôt légal : A. 2010/00010

Rédactrice en chef : Virginie Larousse

Rédaction : Virginie Larousse

avec la rédaction du Monde des Religions

Coordonné par Virginie Larousse et le comité de rédaction

Comité Scientifique

André Aron : agrégé de philosophie, directeur adjoint de l'Observatoire de la laïcité et chargé de mission sur le pilotage de la laïcité aux ministères de l'Éducation nationale

Philippe Godeau : agrégé de philosophie, directeur adjoint et responsable des relations avec le CSA

Laurence Lottin : membre de l'Observatoire de la laïcité

Jean-Luc Poullet : docteur en philosophie, professeur à l'IEP de Paris et fondateur du Centre d'étude de la religion contemporaine (CEREP)

Maxime Quélin : diplômée de l'IEP de Paris, enseignante de philosophie, spécialiste du développement de la laïcité (spécifiquement pour les 7-11 ans)

Alexis Roubaud : agrégé de philosophie, enseignant et auteur de livres scolaires L'Éducation

Abonnements

Laïcité & Religions, service client sur demande

60, rue Jean-Baptiste de La Salle, 75109 Paris cedex 13

Téléphone : 01 48 88 51 04

Tel. d'abonnement 01 48 88 51 04

MALOSHE 1985 PUBLICITE 010101010101010101
Département de la Seine-Saint-Denis
Président de l'Assemblée : Louis Dellors

Bulletin d'abonnement

Laïcité & Religions

à renvoyer accompagné de votre règlement à :

Laïcité & Religions / Apts - 8, rue Jean-Antoine-de-Baïf - 75212 Paris Cedex 13
ou par téléphone au : 01 48 88 51 04

46587

- OUI, je m'abonne à la lettre Laïcité & Religions pour 1 AN (10 n°) au prix de 89 € au lieu de 99 € soit 20% de réduction !
Je reçois en cadeau l'Atlas de la France et des Français

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél. _____

E-mail _____

Je choisis mon mode de règlement :

Je règle dès aujourd'hui par chèque bancaire

à l'ordre de Laïcité & Religions

Je souhaite recevoir une facture acquittée

Je préfère régler à réception de ma facture

Offre valable jusqu'au 31/12/2015 réservée à nos nouveaux abonnés en France métropolitaine.

Déjà de livraisons du cadeau : de 2 à 5 semaines à réception du paiement et dans la limite des stocks disponibles.

* Prix de vente au numéro.